Annales historiques de la Révolution française

362 | octobre-décembre 2010
Varia

Du nouveau sur le conventionnel Pierre Marie Baille (1758-1793)

Georges Reynaud

OpenEdition Journals

Édition électronique
URL : https://journals.openedition.org/ahrf/11895
DOI : 10.4000/ahrf.11895
ISSN : 1952-403X

Éditeur :
Armand Colin, Société des études robespierristes

Édition imprimée
Date de publication : 1 décembre 2010
Pagination : 175-178
ISBN : 978-2-200-92634-2
ISSN : 0003-4436

Référence électronique
Georges Reynaud, « Du nouveau sur le conventionnel Pierre Marie Baille (1758-1793) », *Annales historiques de la Révolution française* [En ligne], 362 | octobre-décembre 2010, mis en ligne le 25 mars 2011, consulté le 23 avril 2022. URL : http://journals.openedition.org/ahrf/11895 ; DOI : https://doi.org/10.4000/ahrf.11895

Tous droits réservés

DU NOUVEAU SUR LE CONVENTIONNEL PIERRE MARIE BAILLE (1758-1793)

Georges REYNAUD

Pierre Marie Baille a fait l'objet de plusieurs notices biographiques aux XIX^e^ et XX^e^ siècles, depuis la *Biographie universelle* de Michaud jusqu'au *Dictionnaire des conventionnels* de Kuscinski. Celle du *Grand Larousse du XIX^e^ siècle* résume assez bien sa carrière : « Conventionnel, né à Marseille, mort à la fin de 1793. Il avait été, au commencement de la Révolution, administrateur des Bouches-du-Rhône. À l'assemblée, il siégea avec les montagnards, vota la mort du roi, et fut envoyé en mission dans le Midi. Il était à Toulon, avec son collègue Beauvais, lorsque cette ville fut livrée aux Anglais. Jeté dans un cachot, il refusa de crier *Vive Louis XVII* et fut massacré, ou, suivant une autre version, se tua pour échapper à ses bourreaux ». Il suffit d'ajouter qu'au titre de député extraordinaire des Bouches-du-Rhône auprès de la Législative, il seconda Barbaroux auprès des fédérés marseillais, se rendant même sur le champ de bataille des Tuileries pour secourir ses concitoyens blessés, et qu'il publia une demi-douzaine de discours et mémoires, dont une *Opinion sur le jugement de Louis XVI*.

Vers 1915, l'archiviste Mireur communiqua à Kuscinski l'acte de décès de Baille, relatant les circonstances officielles de sa mort dans une casemate du fort Lamalgue : « Le nommé Pierre Baille, âgé d'environ quarante ans, taille de cinq pieds trois pouces, cheveux bruns, aurait été trouvé pendu par le cou, par un mouchoir qu'il aurait attaché à une poutre de fer serrant un râtelier de bois contre le mur près de la porte […], constatant de plus, que sur le rapport fait par le chirurgien, il n'a été trouvé aucune blessure sur ledit cadavre ». Relatée par son collègue et compagnon de cellule Beauvais, promis lui aussi à une fin prochaine,

cette disparition tragique avait été à l'origine d'un beau dessin de David, aujourd'hui à Harvard.

L'âge mentionné dans l'acte faisait naître Baille vers 1753, ce que Kuscinski retenait, avec le commentaire suivant : « Il nous a été impossible de retrouver le lieu et la date de naissance de ce député ; mais il est fort probable qu'il naquit à Marseille. Son père Jean-Baptiste, né dans cette ville, y est décédé le 3 avril 1812, directeur de la poste ». L'on savait aussi que la femme de celui-ci, la mère de Pierre Marie, née Marie Thérèse Muraire, avait bénéficié d'une pension de 1 500 F versée par la Convention. Des recherches complémentaires menées aux archives de Marseille dans les dernières décennies permirent de retrouver l'acte de mariage du couple en 1750, ainsi que la naissance d'un autre fils, Antoine (1755-1828), négociant et propriétaire de vastes terrains, que son propre fils, Antoine Pierre Marie (1788-1845), filleul du conventionnel, lotira en 1837 pour créer le boulevard Baille. D'ailleurs, une station de métro établie sur cette voie en 1992, reprendra ce nom, avec en décor, sur fond tricolore, un buste à la Robespierre dépourvu de visage. Mais restait toujours en suspens l'acte de naissance de Pierre Marie…

Certains biographes – à la suite de Michaud – faisant état d'une scolarité au collège de l'Oratoire, il nous est souvenu récemment que la bibliothèque municipale de Marseille conservait une liste d'élèves de cet établissement pour le XVIII^e siècle (Ms 1480). Leur consultation a révélé la mention suivante pour l'année 1772 (f° 203) : « E Secunda in rhetoricum gradum facient […], inter bonos : Petrus Maria Baille, Avenionensis », c'est-à-dire : « Sont passés de seconde en rhétorique [première], … parmi les bons, Pierre Marie Baille, Avignonnais ». Alors que, dès l'année suivante, intégré en classe de « logique » (philosophie), l'élève était qualifié de « Massiliensis ». Une naissance fortuite dans la cité des papes semblait se profiler, ce que la consultation des sources a aussitôt confirmé. Dans le registre des baptêmes de la paroisse de la Madeleine ou Saint-Étienne d'Avignon, on trouve en effet un acte en latin pouvant se traduire ainsi :

« L'an que dessus [1758] et le véritable jour vingt-troisième du mois de septembre a été baptisé Pierre Marie Baille, fils naturel et légitime de Sieur Jean-Baptiste et de Demoiselle Marie Thérèse Murere mariés, né le même jour à quatre heures du matin, dont le parrain a été Sieur Pierre Marie Cavene, de la paroisse Notre-Dame la Principale, la marraine Demoiselle Marie Catherine Raymond, fille de feu Guillaume de notre paroisse » (Archives départementales de Vaucluse, registre GG 110, f° 241).

Remontant à 960, l'église de la Madeleine, attributaire en 1318 du vocable conjoint de Saint-Étienne, avait été rebâtie peu après ; détruite en partie sous la Révolution, elle fut rasée en 1842, seul la base de son clocher subsistant aujourd'hui à l'angle des rues Saint-Étienne et Petite-Fusterie. L'on ignore la raison de la présence de la famille Baille à Avignon en 1758 ; toutefois, Jean-Baptiste étant qualifié de peintre dans son acte de mariage, il est possible de supposer son intervention sur un chantier de construction ou de restauration. Après des études dans un établissement inconnu, puis chez les oratoriens de Marseille (1772-1774), Pierre Marie resta célibataire et mourut hors de la cité phocéenne, ce qui explique son absence totale dans l'état civil marseillais et, par suite, dans certaines sources biographiques, telle que le fichier de Jules Viguier, utilisé par Alfred Chabaud dans son édition des *Mémoires* de Barbaroux (1936). En remarquant que le conventionnel, disparu non pas à 40 mais à 35 ans, restait peut-être discret sur sa naissance comtadine, il sera désormais possible d'ajouter à sa notice les mentions suivantes : « Pierre Marie Baille (Avignon, 23/9/1758), élève du collège de l'Oratoire de Marseille (1772-1774) ».

Acte de naissance de Pierre Marie Baille

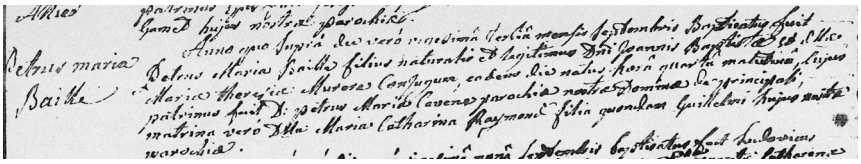

« Anno quo supra [1758] die vero vigesima tertia mensis septembris baptisatus fuit Petrus Maria Baille filius naturalis et legitimus D[omi]ni Joannis Baptista et D[omice]llae Mariae Theresiae Murere conjugum eodem die natus, hora quarta matutina, cujus patrinus fuit D[ominus] Petrus Maria Cavene parochiae Nostrae-Dominae de principali, matrina vero D[omice]lla Maria Catharina Raymond, filia quondam Guillelmi hujus nostrae parochiae. » [en marge] : « Petrus Maria Baille »

J. L. David : *Pierre Bayle [sic] et Beauvais* (l'un montrant sa cravate, l'autre ses chaînes, 1794, encre noire et sanguine sur papier ; Cambridge, Fogg Art Museum, université de Harvard, collection G. L. Winthrop, ancienne collection du duc de Trévise, dans le catalogue de l'exposition du Musée des Beaux-Arts de Lyon, 2003, p. 89).

Georges REYNAUD

120, Bd Camille Flammarion
13004 Marseille

georges.reynaud@gmail.com